



**1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc
de CHATEAUROUX**
*Complexe Sportif de la Margotière,
rue de la Margotière
36000 CHATEAUROUX*

02.54.34.12.90

archers_chateauroux36006@orange.fr

http://1e_cie_chateauroux.sportsregions.fr/



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DIMANCHE 29/09/2013

Ouverture de la séance par le nouveau Roy de la compagnie : Laurent CHASTAN, désigné le matin même lors du traditionnel « tir du Roy ».

- **Allocution du Président, Patrick VIEL (annexe 1)**

Le quorum étant atteint (35 licenciés présents et 12 sont représentés), l'Assemblée Générale peut se dérouler et ainsi procéder aux votes et élections nécessaires.

- **Rapport d'activités et Projets pour la prochaine saison, Nadine VERET (annexe 2)**

L'assistance demande des nouvelles des projets de la FFTA à la Martinerie, qui avaient été évoqués par Monsieur MORY (C.A.C.) lors de la dernière AG, en 2012 : Patrick VIEL et Bernard PHILIPPE annoncent que ce projet est abandonné par la FFTA, qui va certainement signer une convention avec St Avertin (le club et la ville) pour y implanter une nouvelle structure permettant l'organisation de manifestations importantes, d'organiser des stages et éventuellement ouvrir une section sportive tir à l'arc dans un lycée de la région tourangelle.

- **Rapport financier, Virginie BRANSON (annexe 3) et rapport des vérificateurs aux comptes, Budget prévisionnel, Patrick VIEL (annexe 4)**

Les documents comptables ayant été transmis seulement samedi matin, ils n'ont pas pu être diffusés aux licenciés, ni mis sur le site Internet du club.

Des explications sur la tenue des comptes et sur le bilan sont demandées par Nadine VERET, qui signale des erreurs d'enregistrement, certaines sommes n'apparaissent pas dans les bonnes colonnes. Pour la saison qui commence, la trésorière va pouvoir gérer les comptes sur informatique. A la demande du président et des vérificateurs aux comptes, Benjamin RETAILLAUD et Mickael MENETRIER, l'assemblée générale donne quitus à la trésorière, qui doit fournir ses tableaux modifiés pour les joindre au présent compte-rendu.

- **Désignation des vérificateurs aux comptes, Laurent CHASTAN et André-Luc BELENFANT sont désignés pour l'année prochaine.**

- **Elections :**

4 postes à pourvoir pour 3 ans et 1 poste pour 2 ans, Election à bulletins secrets,
5 candidats se sont présentés :

DUBREUIL STEPHANE (sortant)
DUBREUIL SYLVIE (sortant)
PETOLON PAULINE
PHILIPPE BERNARD (sortant)
RETAILLAUD BENJAMIN

Bernard PHILIPPE donne des explications sur le déroulement du vote, (les postes seront attribués suivant le nombre de voix obtenu par chaque candidat, le candidat ayant le moins de voix sera désigné sur le poste pour 2 ans) et fait un dernier appel à candidature. Aucune nouvelle candidature n'est annoncée.

Dépouillement par : Charles CHRISTIN et Nadine VERET,

35 présents et 12 procurations = 47 voix possibles

47 bulletins exprimés

Sont élus dans l'ordre :

Bernard PHILIPPE =	46 voix	réélu pour 3 ans
Benjamin RETAILLAUD =	46 voix	élu pour 3 ans
Pauline PETOLON =	43 voix	élue pour 3 ans
Sylvie DUBREUIL =	31 voix	réélue pour 3 ans
Stéphane DUBREUIL =	26 voix	réélu pour 2 ans

Patrick VIEL annonce le résultat et demande aux élus de se rassembler afin d'élire le nouveau bureau du club qui est ensuite présenté à l'Assemblée :

A l'unanimité sont élus :

Président :	Patrick VIEL
Secrétaire :	Nadine VERET
Trésorière :	Virginie BRANSON
Censeur :	Christiane VIEL

Des commissions sont mises en place :

Matériel :	Stéphane DUBREUIL
Jeunes :	Pauline PETOLON
Formation :	Thierry DURIS
Sportive :	Stéphane DUBREUIL
Animation :	Pauline PETOLON

Nadine VERET demande que le comité directeur organise les ouvertures des portes du gymnase, pour la saison hivernale,

Lundi à 18h =	Nadine VERET
Mardi à 18h =	Sylvie DUBREUIL (école de tir)
Mercredi à 18h30 =	Pauline PETOLON (école de tir 2)
Jedi à 20h =	<i>demander à André-Luc BELENFANT s'il est toujours d'accord ?</i>
Vendredi à 17h30 =	Nadine VERET ou Pauline PETOLON
Samedi à 13h30 =	<i>demander à Patrick DUFOUR s'il est toujours d'accord ?</i>
Dimanche à 9h =	<i>pas de volontaires (demander à l'assemblée)</i>

Les jeunes qui ne font pas partie des écoles de tir seront accueillis, le lundi et le mercredi, au gymnase de 18h à 20h et le vendredi de 17h30 à 19h30 (les parents devront s'assurer qu'un responsable sera présent durant toute la séance). Pour la Margotière, les horaires seront précisés en mars ou avril.

Pour les badges de la Margotière, Nadine fera le bilan des licences et transmettra à la C.A.C. la liste des badges à maintenir, ceux à désactiver (qui n'auront pas été rendus) et des nouvelles attributions (pour les badges récupérés auprès d'archers ayant quitté le club). Les licenciés sortants de l'école de tir et ayant renouvelé leur licence pourront en obtenir un, après validation de la C.A.C. (certainement en fin d'année).

La composition du comité directeur est annoncée à l'Assemblée Générale qui le valide. Nadine VERET donne les informations signalées ci-dessus. André-Luc BELENFANT ne peut pas s'engager à nouveau pour les jeudis soirs (l'an passé, il était souvent seul, mais, cette année, il n'est pas sûr d'être disponible), il est donc fait appel à 1 volontaire. Pour les samedis, Patrick DUFOUR est toujours d'accord. En attendant d'éventuels volontaires, les ouvertures des jeudis soirs et dimanche matin, ne pourront se faire qu'à la demande des archers qui devront se rapprocher des détenteurs de badges (la liste est sur le site).

• Questions diverses

Charles CHRISTIN : demande s'il serait possible d'avoir des bilans de concours plus détaillés et plus précis ? ainsi que les comptes annuels ? Virginie répond qu'elle pourra tenir la trésorerie, sur informatique, à compter de cette année.

Laurent VERET : demande s'il y aura des modifications de tarifs ? Patrick VIEL rappelle que des augmentations ayant été votées lors de l'AG 2012, les tarifs pour cette année ont donc été adaptés, les prochains seront recalculés en conséquence et en fonction des tarifs du département, de la Ligue ou de la FFTA.

Nadine VERET : est-ce que l'on a une idée de l'impact financier des nouveaux tarifs de remboursement des déplacements ? il n'y a pas beaucoup de changement par rapport à l'an passé, selon Patrick VIEL, sachant que cette année il y a eu moins de kilomètres parcourus.

Patrick rappelle que les compétiteurs devront envoyer ou transmettre à Virginie un reçu ou la copie des résultats des concours hors départements auxquels ils ont participé pour obtenir les remboursements, qui seront faits 1 fois par mois.

Alain BRUNET : demande à Virginie s'il pourra être remboursé d'une inscription qui date du mois de juin ?

Stéphane DUBREUIL : demande des explications sur les élections et les conditions requises pour être électeur, Bernard PHILIPPE lui conseille de se référer aux statuts de la compagnie.

Daniel HENROTTE : demande s'il est possible de connaître le coût de l'abri de l'école de tir, qui avait été installé puis mis à terre par un orage ? Patrick VIEL signale que ces achats avaient été faits sur l'année passée, il concernait le bilan de l'année dernière. Patrick VIEL précise que pour le moment, rien ne sera remonté tant que les plans n'auront pas été réalisés, par un architecte et que les démarches nécessaires n'auront pas été faites.

Stéphane DUBREUIL : souhaite rappeler le mode d'inscription dans les concours du département ou hors département : pour les concours dans l'Indre, une feuille d'inscription est affichée (soit au gymnase soit au terrain) et relevée par Stéphane une semaine avant la compétition. Pour les concours en dehors du département, les archers doivent s'inscrire eux-mêmes auprès des organisateurs.

Benjamin RETAILLAUD : demande que les concours campagne dans l'Indre soient également affichés et que les inscriptions soient prises de la même façon, ce qui n'était pas encore le cas. Stéphane devra faire la même chose pour tous les concours du département (dans n'importe quelle discipline).

Les questions diverses ayant été épuisées, la séance est levée par le Roy, à 17H15.

Nadine Véret,
Secrétaire,

Mot du Président

Mesdames, Messieurs les Archers, Amis et Bénévoles du Tir à l' Arc, je vous salue.

Année 2012 – 2013 : comment qualifier cette année sportive pour la Compagnie ? L'adjectif qui me vient à l'esprit est « transitionnelle ».

En effet, au niveau sportif d'abord, avec des résultats mitigés au niveau des équipes du fait du retrait volontaire de certains « vieux compétiteurs (trices) » dans ce type de compétition, mais cela ne doit pas empêcher les plus jeunes de se lancer dans le grand bain : c'est en tirant que l'on devient Archer, et en tirant encore plus que l'on progresse malgré les « plantages ». Résultats également variés de nos différents qualifiés au niveau des France (rappelons quand même le titre de Championne de France Vétéran Dame Beursault de Nadine VERET l'année dernière, et qui le défendra dimanche prochain), notre secrétaire vous en parlera plus tard.

Au niveau financier ensuite, avec un déficit de 3.400 € environ, secondaire à des investissements importants en matériel de ciblerie (panneaux et bandes de stramit) et de scoreurs, qui va être réduit d'une part par une subvention de 2.600 € du Conseil Régional et aussi un moindre besoin d'achats les années prochaines, et d'autre part par la remise à niveau progressive des cotisations Club votée l'année dernière.

Au niveau interne enfin, les manifestations sportives organisées par la Compagnie se sont bien déroulées, mais un trop grand nombre de licenciés oublie qu'ils ont signé à leur entrée dans le Club qu'ils doivent participer à la Vie du Club, selon leurs possibilités matérielles ou physiques bien sûr. Mais l'Assemblée Générale du Club, ainsi que celle du Comité Départemental d'ailleurs, le Tir du Roy et aussi celui de la Saint Sébastien sont des événements primordiaux pour la Compagnie, dont les dates devraient, sauf cas de force majeure, être réservées bien à l'avance dans le calendrier annuel, pour être sûr de ne pas les rater quelles que soient les difficultés, personnelles ou relationnelles. 4 ou 5 jours par an, ce n'est pas la mer à boire quand même, même si ce n'est que pour soutenir et remercier ainsi ceux qui s'investissent pour vous obtenir des conditions de tir difficilement égalables en extérieur ou en salle.

De bons points quand même pour finir :

- la réussite attendue de Pauline PETOLON à l'examen d'Entraîneur 1
- le Label Argent Obtenu pour 2 ans
- la poursuite de la formation « 2^{ème} année » pour les jeunes qui sortent de l'école de tir par Pauline PETOLON, ainsi que du perfectionnement Archer par Thierry DURIS.

Pour en terminer, m.... Nadine, qualifiée pour le France Beursault dimanche prochain, bon courage pour les entraînements et bons tirs à toutes et tous.

Le Président
Patrick VIEL

PS : Projets 2013-2014 :

- école de tir
- jeu de Noël
- tir salle en janvier
- tir Beursault en avril
- tir FED et FITA en mai
- tir par équipes D et H en salle et en DR



1ère Compagnie de Tir à l'Arc
de CHATEAUROUX
Complexe Sportif de la Margotière,
rue de la Margotière
36000 CHATEAUROUX
02.54.34.12.90

archers_chateauroux36006@orange.fr
http://1e_cie_chateauroux.sportsregions.fr/



Labellisé FFTA

RAPPORT D'ACTIVITES 2012/2013

Mesdames, Messieurs, Amis archers, je vous salue,
Voici le rapport d'activités pour la saison 2012/2013 qui s'achève :

1/ LES EFFECTIFS :

Notre compagnie comptait 98 licenciés (au 31/08/2013) : *sensiblement idem à 2012 :*

Adultes	68	Femmes :	17	dont 1 sans compétition
		Hommes :	51	dont 1 sans compétition et 1 pratique en club
Jeunes	30	Filles :	10	
		Garçons :	20	

2/ LES COMPETITIONS : bilan de la saison sportive 2012/2013,

Les organisations : Durant cette saison, nous avons organisé plusieurs compétitions qualificatives ou sélectives aux différents championnats de France : un concours en salle, en janvier, (93 participants, au gymnase de Belle-Isle) le championnat de ligue Beursault, au mois d'avril, (37 archers à la Margotière, dans le jeu d'arc) un concours FITA/Fédéral et la 2^{ème} manche de la Division régionale, (104 archers en FITA et 60 en fédéral) en juin, à la Margotière. Pour la réussite de l'organisation de ces compétitions, nous devons remercier particulièrement Colette Moulin (notre « ravitailleuse »), ses amies « tartineuses et caissières », mais aussi tous les bénévoles qui sont venus nous aider pour le matériel et le greffe.

Les résultats :

Salle : **Championnat Départemental :** 7 champions départementaux
V.Gagnerault A.Masson JR Boucheron L.Chaillet M.Poulain C.Tellier M.Ménétrier
Ligue individuel : 9 participants, 2 médailles 1 argent C.Viel et 1
bronze P. VIEL
Ligue par équipes de club : l'équipe dames 7^{ème}/8
l'équipe hommes 16^{ème}/16
France individuel : aucun archer sélectionné

Campagne : **France vétérans :** 1 archer sélectionné Patrick Viel qui se classe 9^e dans sa catégorie

3D / Nature : **Ligue 3D :** 2 participants
France 3D : 2 archers sélectionnés (F.Roumet, C.Dumoux)

Ligue Nature : 3 participants, 1 champion de ligue C.Dumoux

Notons la participation des deux archers castelroussins à l'Open de France avec les équipes de la ligue du Centre.

FITA :

Département : 5 champions départementaux

Ligue : 3 médailles d'or, 1 d'argent et 2 bronze

France jeunes : 1 archer Rémi Collin 42^{ème} en cadet hommes

France vétérans : 3 archers, P.Viel SVH CL (9^e) N.Véret VD CL (25^e)

P.Dufour VH CL (50^e),

Tournoi National Jeunes : 1 sélectionné, Rémi Collin a participé à 2 TNJ (il se classe 23^e et 28^{ème})

Semaine jeunes : 1 sélectionné Rémi Collin en individuel et en équipe de ligue.

Début septembre, Rémi a intégré le pôle espoir de Bordeaux. Nous lui souhaitons bonne chance, pour les années à venir.

Division Régionale : l'équipe dame termine 2^{ème} de la compétition, elle a ainsi obtenu sa place pour aller à la finale des DR à Lescar. L'équipe hommes est 3^{ème} au classement général de la DR2 et peut ainsi espérer « monter » en DR1 l'an prochain (sous réserves).

Finale nationale des DR : l'équipe dame est 16^{ème} sur 21 (l'équipe était composée de Clémence, Pauline, Virginie et Sylvie)

Fédéral :

Départemental : 3 champions A.Bailly, Syl.Dubreuil, P.Viel

Ligue : pas de participant

France : 1 sélectionné, P.Viel qui se classe 7^{ème}.

Beursault :

Département : 1 champion P.Viel

Ligue : 5 champions R.Collin, N.Véret, P.Viel, JM Retaillaud, C.Dumoux

France : 1 participante N.Véret (championne de France vétéran 2012), pour début octobre à Lacroix St Ouen (Picardie)

Félicitations à tous ces archers et nos encouragements à tous ceux qui ont participé à ces différents championnats.

3/ Flèche 36 : annulée (faute de participants) **ET L'AG du CDTA 36**

- **badges de progression** : Christiane Viel secrétaire du CDTA 36

4/ Ecole de tir : **Sylvie DUBREUIL** (rapport joint)

5/ Groupe Jeunes école de tir 2 : **Pauline PETOLON** (rapport joint)

6/ Animations :

Cette saison, nous avons organisé quelques « jeux d'arc » au sein du club :

- **Le jeu de Noël**, au gymnase Ampère qui nous a permis de finir l'année 2012 dans la bonne humeur, en regroupant les élèves de l'école de tir et les archers confirmés.

- **Le tir de St Sébastien** : à la Margotière, (St Sébastien 2013 = titre gagné par Jean-Michel RETAILLAUD)

- **Le retour du Roy** : organisé à la Margotière par Amandine MASSON, le 14/06/2013

- **Passages de flèches de progression or, argent et bronze**, à la Margotière,

- Des **tirs nocturnes** durant l'été, toujours à la Margotière,
- Et ce matin même, **le tir du Roy** qui a vu le couronnement de Laurent CHASTAN à la 4^{ème} halte (résultats joints).
- **Le Tour de l'Indre des Sports** : La 1^{ère} compagnie de tir à l'arc de Châteauroux a participé, comme les années passées, au mois de juillet, **au tour de l'Indre des Sports** organisé par le Conseil Général.

7/ Formations :

Au mois d'octobre 2012, Pauline PETOLON a réussi l'examen d'entraîneur 1, elle a pris en charge le groupe de jeunes du mercredi comme elle vient de vous le présenter.

8/ Site Internet :

Pour ceux qui le visitent souvent, vous avez constaté du changement dans la présentation de notre site, dû essentiellement à des changements chez « sports-régions » notre hébergeur. L'administration du site est plus complexe et demande plus de temps. Nous pouvons nous féliciter des 183000 visites depuis sa création. Il semble toutefois que les adhérents ont quelques difficultés à s'y connecter et mettre des commentaires. Si vous avez quelques idées pour améliorer cette situation, nous sommes preneurs.

9/ Projets 2013/2014 :

Pour la saison qui va commencer, nous allons reconduire des actions déjà mises en place et qui donnent toute satisfaction :

- L'école de tir avec Sylvie, mardi et vendredi,
- L'école de tir 2^{ème} année, avec Pauline, mercredi,
- Les séances d'entraînement avec Thierry, pour les archers compétiteurs qui le souhaitent, environ 1 séance par mois le dimanche matin,
- Du côté « compétition », nous organiserons un concours en salle en janvier, le championnat de ligue Beursault en avril et un concours FITA/Fédéral au mois de mai.
- Nous espérons inscrire nos équipes pour le championnat de ligue en salle par équipes (23 février à Auneau) et bien sûr également en Division Régionale, nous pensons pouvoir emmener 1 équipe jeunes, 1 équipes femmes et 1 équipe hommes.
- L'avenir étant dans la jeunesse, nous espérons amener plus de jeunes à la compétition, tout en maintenant (voire augmentant) la participation des adultes aux divers championnats du département, de la ligue et de France.
- Les dates des concours sont déjà connues, vous trouverez sur nos tableaux d'affichages, les différents calendriers, mais également sur notre site, celui du département, de la Ligue ou celui de la FFTA.
- En cours de saison, il y aura également le jeu de Noël, le tir de St Sébastien, les passages de flèches or, argent et bronze (ainsi que ceux de l'école de tir). Si nous le pouvons, quelques tirs nocturnes à la Margotière.
- Formation E1 : André-Luc Bélenfant a fait la pré-formation et va passer les pré-requis samedi prochain.

Merci de votre attention, je vous souhaite à tous une très belle saison 2013/2014.

Nadine Véret, secrétaire,

Compte rendu école de tir 2012/2013

Nous avons cette année « fait le plein » une fois encore puisque nous étions 25 dont 14 jeunes et 12 adultes. Il est à noter que le nombre de jeunes, minimes à juniors est en augmentation, ainsi que le nombre de filles (9 cette année).

Comme d'habitude, 80 séances, dont 10 consacrées aux passages de flèches qui donnent, en réussite, à peu près les mêmes résultats que les années précédentes.

Le jeu de Noël avait pour thème : « le père Noël est une ordure, mais les mères Noël sont pires » a comme toujours rencontré un vif succès. A cette occasion, je remercie Pauline « ma complice » pour son implication dans l'organisation de ce jeu, et les « cuisinières et cuisiniers » pour l'excellence de leurs préparations.

Le retour de la reine a laissé les élèves sur leur faim en ce qui concerne le jeu, mais pas pour la suite (Apéro) qui s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse comme toujours.

Comme toujours l'assiduité a été bonne 15/16 élèves par séance, avec un passage en extérieure un peu plus délicat, à cause d'une météo printanière très capricieuse.

Comme toujours on eu lieu les passages de flèches de Bronze, Argent et Or lors des dernières séances. Je regrette le peu de participants confirmés, mais toujours une bonne présence des élèves. Malheureusement, les résultats ont été moins bons que lors des éditions précédentes, puisque seuls trois archers ont obtenu la flèche de Bronze dont 2 de l'école de tir. Il n'y a pas eu de réussite à la flèche d'Argent, ni à la flèche d'Or. Par contre, record battu au Bronze par Clémence Tellier dite « l'extraterrestre » avec 342 points sur 360 possibles. Mickaël Choubrac 326 points et Laurent Chastan 316 points.

À noter que Clémence a également battu mon record FITA avec 543 Pts. Si les élèves commencent à dépasser le maître, je vais bientôt pouvoir prendre ma retraite !!!!!!!

Je sais d'ores et déjà qu'un certain nombre d'entre eux « les élèves » reprennent une licence, au moins 17, et ça c'est un chiffre qui explose tout les compteurs jusqu'à présent. J'en suis très contente, car il signifie que les gens se sentent bien dans ce club et qu'ils ont envie d'y rester. Je considère cela comme une récompense et une reconnaissance du travail des encadrants, des membres du bureau, mais aussi des autres bénévoles qui œuvrent pour garder cohésion et convivialité.

Avant de terminer, je voudrais encourager André-Luc qui se lance dans l'apprentissage du « dur boulot » d'entraîneur. Je lui souhaite de réussir aussi bien que Pauline l'an dernier, et je serai ravie de l'accueillir régulièrement à l'école de tir. En espérant que d'autres suivent la voie (Plus on est de fou...)

Et pour finir, je tiens à remercier toutes les personnes, entraîneurs ou pas, qui m'ont donné un coup de main cette année tout au long de la saison, je ne vais pas les nommer, (chacun se reconnaîtra), et également tous les élèves avec lesquels j'ai passé de très bons moments, Comme chaque année, je garderais là encore quelques anecdotes bien sympathiques.

Sylvie DUBREUIL, responsable école de tir

Présentation de la 2^{ème} année jeune

L'année dernière, au club, a été mise en place une 2^{ème} année (encadrée par Thierry Duris et moi-même) pour les jeunes qui sortent de l'école de tir ou ayant quelques années de tir à l'arc et désireux de faire de la compétition.

Pour cela, un entraînement a lieu 1 fois par semaine, le mercredi pendant 1h30. Le but était d'éviter que les jeunes souhaitant évoluer dans la compétition ne se retrouvent « seuls » sur le pas de tir sans entraînement structuré, après une année d'école de tir. Le cours se compose d'1h-1h10 de tir et 20 min de physique.

Nous avons eu 8 jeunes, 4 sortaient de l'école de tir de l'année précédente et 4 archers plus anciens dans le club. Un archer de l'école de tir a rejoint le groupe en fin d'année de façon anticipée.

Un « contrat » a été donné aux jeunes en début d'année les informant notamment qu'ils devaient participer à 3 concours en salle et 3 concours à l'extérieur au minimum.

Nous avons envisagé de former une équipe de benjamins minimes mais suite au manque de présence d'une partie des jeunes en fin d'année, nous avons préféré annuler notre participation.

En effet, il y a eu peu d'absence en salle alors qu'à l'extérieur certains ont peu à peu lâché (il y avait en moyenne 5 élèves présents sur 9).

De manière générale, les jeunes présents jusqu'au bout étaient satisfaits du cours et ont tous bien progressé au fur et à mesure que l'année avançait, ce qui leur a procuré la motivation pour continuer.

Les jeunes désireux de faire de la compétition ont besoin d'un entraînement suivi et structuré si nous voulons les garder dans notre club, c'est pourquoi l'année prochaine nous allons maintenir cette seconde année (et selon le déroulement de la saison et le nombre de participants, nous ré-envisagerons de former une équipe).

Pauline PETOLON, responsable école de tir jeunes 2^{ème} année

BUDGET RÉALISÉ ⁽²⁾

2-2

De l'association approuvé par les instances statutaires pour l'année 2012-2013

Association : 1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc CHATEAUROUX

Si votre association est soumise aux obligations du plan comptable, vous n'avez pas besoin de remplir cette partie, mais vous joindrez une copie de votre budget réalisé approuvé par les instances statutaires, si celui-ci est établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

Exercice 2013

Date début : 01/09/2012

Date fin: 31/08/2013

DEPENSES	MONTANT ⁽³⁾ EN EUROS	RECETTES ⁽²⁾	MONTANT ⁽³⁾ EN EUROS
60 - Achat	10.452	70 - Vente de produits finis, prestations de services,	1.625
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achat Matériel	2.211	Vente de marchandises	1.625
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Equipement Cible	8.241		
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	8.659
Locations		Etat : (à détailler	
Entretien et réparation		DDJSVA (C.N.D.S. 2012)	1.300
Assurances			
Documentation		Département(s): INDRE	535
62 - Autres services extérieurs	7.540		
Inscriptions Concours	2.445	Commune(s): CHATEAUROUX	2.400
Organisation Concours	1.385		
Déplacements Concours	1.375	Organismes sociaux (à détailler):	
Fonctionnement Club	2.335	Fonds européens	
Services bancaires, autres		CNASEA (emplois aidés)	
63 - Impôts et taxes		Autres recettes (précisez)	
Impôts et taxes sur rémunération,		- Vente matériel	1.926
Autres impôts et taxes		- Organisation Concours	880
64- Charges de personnel		- Inscriptions Concours	1.618
Rémunération des personnels,			
Charges sociales,		75 - Autres produits de gestion courante	15.620
Autres charges de personnel		Dont Cotisations	8.140
65- Autres charges de gestion courante	11.308	Fonctionnement Club	1.653
Licences FFTA	5.381	Opérations Diverses	5.927
Opérations Diverses	5.927	76 - Produits financiers	
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES REALISEES	29.299	TOTAL DES PRODUITS REALISES	26.004
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	15.000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel Bénévole : > de 1500 Heures/ An	15.000	Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	44.299	TOTAL DES PRODUITS	41.004

BUDGET PRÉVISIONNEL

2-1

De l'association approuvé par les instances statutaires pour l'exercice année
2014 ou 2013-2014

Association : 1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc CHATEAUROUX

Si votre association fait une demande de fonds sportifs vous ne devez pas intégrer
Ce budget spécifique au budget prévisionnel de fonctionnement.

Si votre association est soumise aux obligations du plan comptable, vous n'avez pas besoin de remplir cette partie, mais vous joindrez une copie de votre budget prévisionnel approuvé par les instances statutaires, si celui-ci est établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

Exercice 2013-2014

Date début : 01/09/2013

Date fin: 31/08/2014

CHARGES	MONTANT ⁽²⁾ EN EUROS	PRODUITS ⁽¹⁾	MONTANT ⁽²⁾ EN EUROS
60 - Achat	4.500	70 - Vente de produits finis, prestations de services,	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achat Matériel	1.500	Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Equipement Ciblerie	1.500		
Autres fournitures	1.500		
61 - Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	10.100
Locations		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Entretien et réparation		DDJSVA (C.N.D.S.)	1.100
Assurance		Région(s): CENTRE	2.000
Documentation		Département(s): INDRE	500
62 - Autres services extérieurs	8.600	Commune(s): CHATEAUROUX	2.800
Inscriptions Concours	2.600		
Organisation Concours	2.000	Organismes sociaux (à détailler):	
Déplacements Concours	2.500	Fonds européens	
Fonctionnement Club	1.500	CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes (précisez)	
63 - Impôts et taxes		- Vente matériel	1.200
Impôts et taxes sur rémunération,		- Organisation Concours	1.500
Autres impôts et taxes		- Inscriptions Concours	1.000
64- Charges de personnel			
Rémunération des personnels,		75 - Autres produits de gestion courante	9.000
Charges sociales,		Dont cotisations	8.000
Autres charges de personnel		Fonctionnement Club	1.000
65- Autres charges de gestion courante	6.000	76 - Produits financiers	
Cotisations FFTA	6.000	77 - Produits exceptionnels	
66- Charges financières		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
67- Charges exceptionnelles		79 - transfert de charges	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)			
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	19.150	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	19.100
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	12.200
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole > 1100 h/an	12.200	Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	31.00	TOTAL DES PRODUITS	31.300

